

07B 1297

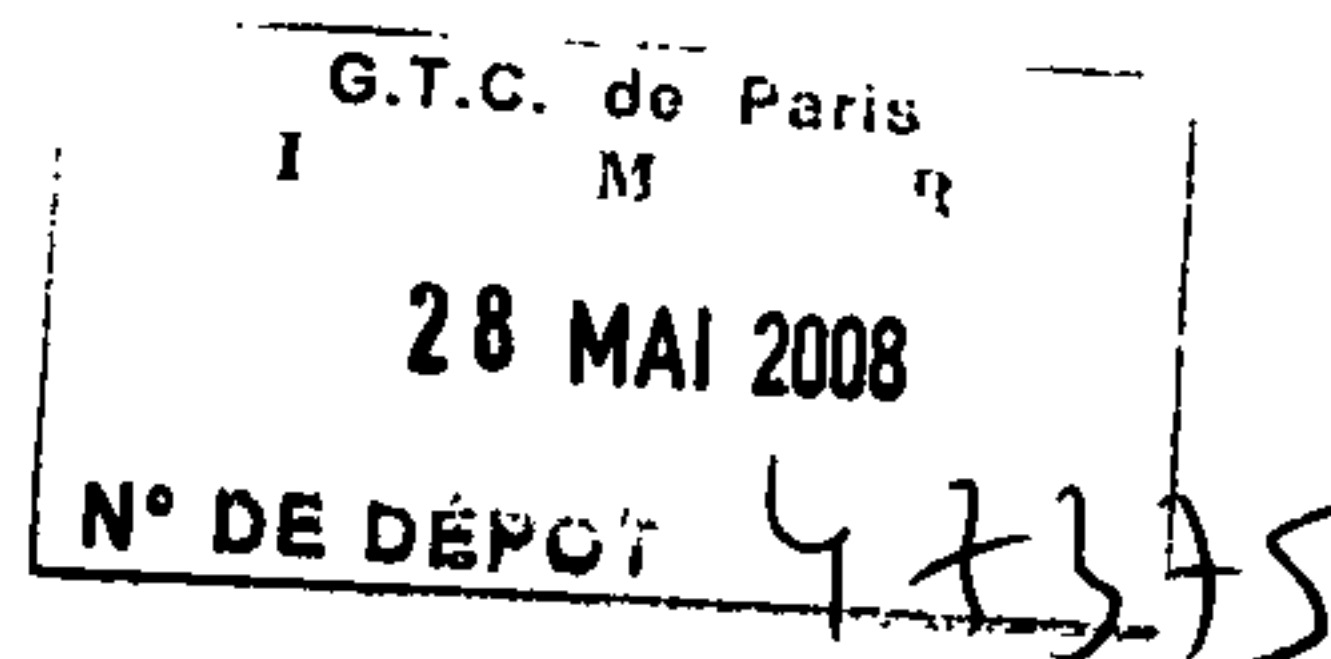
4 SH France
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2.000 €
siège social : 6, Place de la Madeleine (75008) PARIS

**EXTRAITS DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT EN DATE
DU 22 MAI 2008**

L'An Deux Mille Huit,

Le Vingt Deux Mai

A 14 heures,



Les associés de la société à responsabilité limitée 4 SH, au capital de 2.000 €, divisé en 2.000 parts sociales de un Euro chacune, dont le siège social est situé à Paris (75008) – 6, Place de la Madeleine, se sont réunis extraordinairement en assemblée générale ordinaire sur convocation verbale effectuée par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Robert PIRET, gérant de la société.

Monsieur le Président constate que sont présents et ont signé le présent procès-verbal tenant lieu de feuille de présence:

- Monsieur Claude BAUDIN, propriétaire de	580 parts sociales
- Monsieur Etienne BLANCHET, propriétaire de	260 parts sociales
- Monsieur Robert Piret, propriétaire de	260 parts sociales
- Monsieur Michel RASCOL, propriétaire de	900 part sociales

Total des parts des associés présents :

2000 parts sociales

soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président constate que la totalité des associés représentant la totalité du capital social sont présents.

L'assemblée est ainsi en mesure de délibérer valablement et elle est déclarée régulièrement constituée.

EB

EB

EB

II

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres:

1. le présent procès-verbal de l'assemblée, tenant lieu de feuille de présence;
2. le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis Monsieur le Président déclare que les associés ont été convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception et les associés reconnaissent la validité de cette convocation.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

III

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen des conséquences de la démission du gérant ;
- Nomination d'un nouveau gérant ;
- (...)

Prenant la parole, Monsieur le Président donne lecture des termes du rapport qu'il a établi.

Puis il offre la parole aux associés.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président, met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

IV

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu lecture du rapport établi par la gérance, prend acte de la démission de Monsieur Robert PIRET, de ses fonctions de gérant rétroactivement à compter du 11 Avril 2008 et ce pour des motifs de convenance personnelle.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

SB

SB



DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture de la gérance, décide de nommer, en qualité de gérant et ce en remplacement de Monsieur Robert PIRET démissionnaire :

- Monsieur Etienne BLANCHET, né le 2 Juin 1972 à Saint Germain en Laye (78) et demeurant à ANDRESY (78570) - 47, avenue des Robareses.

Pour une durée illimitée, rétroactivement à compter du 11 Avril 2008, conformément aux termes du mandat de son prédécesseur.

Monsieur Etienne BLANCHET, remercie les associés pour la confiance qui leur est ainsi témoignée et déclare accepter la fonction de gérant qui lui est ainsi confiée.

(...)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

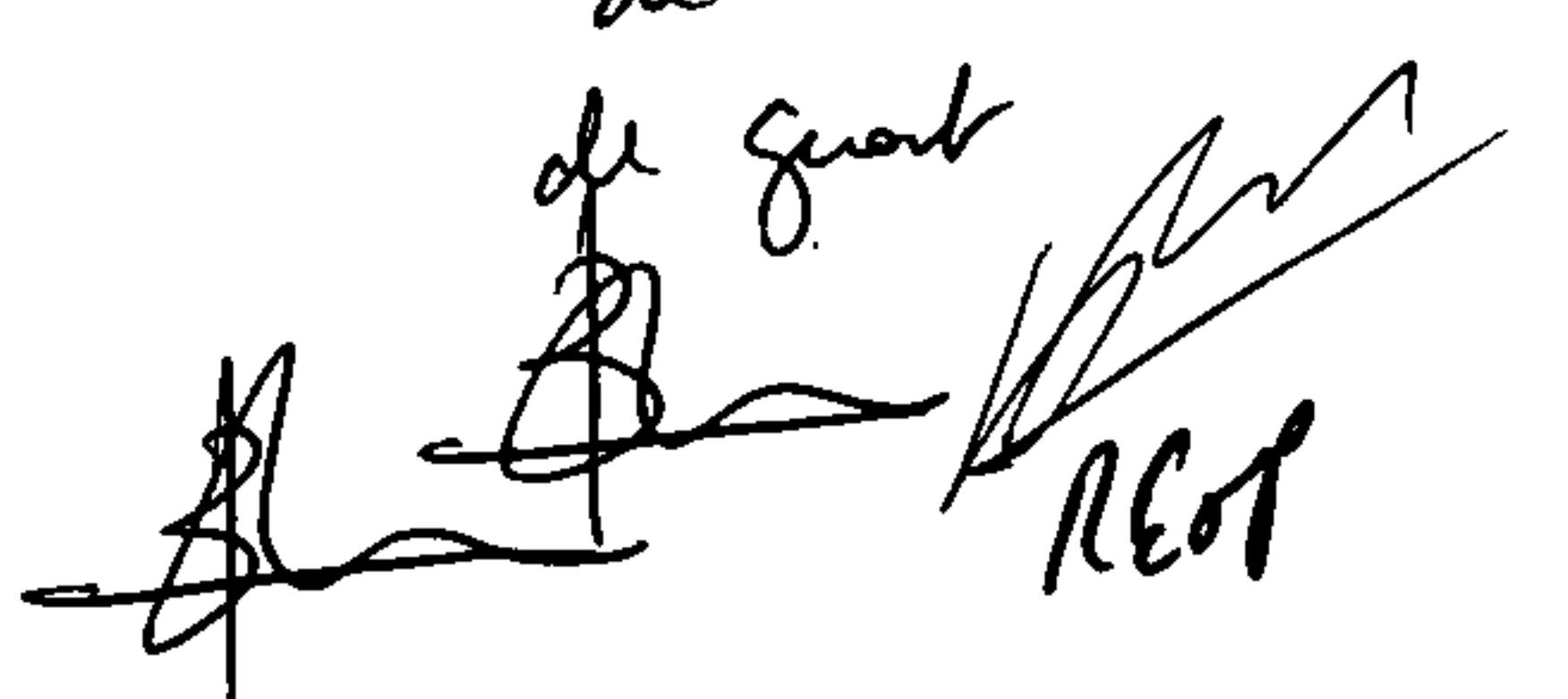
L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de la gérance, donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de droit et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

V

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à

De tous ce que dessus, il a été le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents.

*Bon pm acceptatis
de mon mandat
de gérant*

REOT